

Décision

Générale

colonial

Décision n° 22-435-1933 passage.

n° 22-435-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 435 du 01/02/1933

Date de publication
2 février 1933

Date du numéro
1 février 1933

TEXTE INTÉGRAL

une permission de six jours, valable à compter du 16 janvier 1933, a été accordée au sergent radiotélégraphiste Le Breton.